

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Attribution de subventions à diverses associations œuvrant pour la cohésion sociale dans les quartiers de Nouméa au titre de l'année 2023

P.J. : - 1 tableau récapitulatif
- 1 projet de délibération

La ville de Nouméa assure une mission de service public au plus près de ses administrés. Cette proximité doit être renforcée au sein des quartiers. A ce titre et en vertu de son ambition de faire de Nouméa «une Ville pour tous», la Ville souhaite s'appuyer sur des structures-relais qui œuvrent au quotidien en faveur de la population et dont les actions contribuent à favoriser la cohésion sociale.

A cet égard, une enveloppe de 3,5 millions de francs CFP est dédiée au soutien de tout projet associatif participant à cette dynamique et répondant aux critères d'éligibilité suivants :

- la prise en compte des publics les plus éloignés des dispositifs d'animation déjà existants ;
- des projets qui participent à la création de liens sociaux dans les quartiers ;
- des projets qui prennent en compte les dimensions préventive et écoresponsable ;
- des projets qui favorisent la mixité sociale, l'intergénérationnel et l'interculturalité ;
- le rayonnement du projet à l'échelle de la commune.

Il est ainsi proposé au conseil municipal de se prononcer sur les demandes de subventions formulées par les associations dont la liste est détaillée dans le tableau ci-annexé.

La participation de la ville de Nouméa est inscrite au titre de la convention de financement F20-CA «Plan d'actions pour la jeunesse», selon la répartition suivante :

	État	Province Sud	Ville de Nouméa	TOTAL
Montant en francs CFP	512 380	226 050	768 570	1 507 000
%	34 %	15 %	51 %	100 %

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser le versement de subventions à huit associations œuvrant pour la cohésion sociale dans les quartiers de Nouméa pour un montant total de 1 507 000 francs CFP.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 30 juin 2023

Le Maire,

Sonia LAGARDE



DEMANDES DE SUBVENTION ASSOCIATIONS DE QUARTIER RETENUES

Budget prévisionnel 2023 : 3 500 000 francs CFP
Budget déjà attribué pour 2023 : 0 franc CFP
Proposition d'attribution : 1 507 000 francs CFP
Disponible après proposition : 1 993 000 francs CFP

NOM ASSOCIATION	ANNEE DE CREATION	OBJET DE LA DEMANDE	MONTANT SOLLICITE EN FRANCS CFP	COUT TOTAL DU PROJET DE L'ASSOCIATION EN FRANCS CFP	AUTRES ORGANISMES SOLLICITES	MONTANT PERCU EN 2022 EN FRANCS CFP	MONTANT ACCORDE EN FRANCS CFP
LES ENFANTS DU BONHEUR DE DUCOS	2020	Organiser des activités en faveur de la jeunesse du quartier notamment sur l'espace Ducos	500 000	1 000 000	Province Sud : 500 000	500 000	300 000
GAYAK DU BENIN	2022	Mettre en place des actions et des animations pour créer du lien entre les habitants de la rue Célières	150 000	180 000			150 000
ASSOCIATION BIEN-ETRE ET HARMONIE A TUBAND NC	2023	Proposer des temps d'échange et de convivialité sur le quartier de Tuband	107 000	143 000			107 000
ENSEMBLE POUR LE BIEN-ETRE DE TINDU	2022	Organiser des tournois sportifs, des vide-greniers et des activités sur Tindu	520 000	650 000			150 000
TROIS UN QUATRE "CAPIEZ"	2022	Organiser divers ateliers (teinture végétale, sculpture, création de bijoux avec des graines) avec des jeunes en insertion	196 000	296 000			150 000
LES MAMANS DE MARCONIE	2022	Organiser des animations, des sorties familiales et de l'entraide au sein du quartier.	500 000	911 790			150 000
LES MAMANS ONIS	2021	Organiser des animations, soutenir les familles en difficulté et favoriser l'amélioration du cadre de vie de la rue Allègre, quartier Aérodrome.	200 000	270 000			200 000
Association MWAKA GE	2004	Organiser diverses activités (marchés, tournois sportifs et journées récréatives) pour le bien être des habitants de Tina	350 000	600 000			300 000
TOTAL			2 523 000F	4 050 790F	500 000 F	500 000F	1 507 000F

DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION DE QUARTIER NON RETENUE

NOM ASSOCIATION	ANNEE DE CREATION	OBJET DE LA DEMANDE	MONTANT SOLLICITE EN FRANCS CFP	COUT TOTAL DU PROJET DE L'ASSOCIATION EN FRANCS CFP	AUTRES ORGANISMES SOLLICITES	MONTANT PERCU EN 2022 EN FRANCS CFP	MONTANT ACCORDE EN FRANCS CFP
COEUR A COEUR	2018	Demande de soutien financier pour le projet « La Petite Boutique sans argent » située au centre-ville	351 360	351 360	0	0	DEFAVORABLE L'objet du projet porte sur la gestion d'une structure. L'association pourra être accompagnée si elle présente un projet orienté vers l'animation ou la cohésion au sein d'un quartier ou interquartier.



VILLE DE NOUMEA

805

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi 20 juillet à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION 13.07.2023	Mme	Sonia LAGARDE	M.	Christophe DELIERE
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Michel DESMEUZES
	M.	Tristan DERYCKE	Mme	Christine BELLET
	M.	Warren NAXUE	M.	Jean-Marie FIRMIN-GUION
	M.	Marc ZEISEL	Mme	Liliane CONDOUMY
	Mme	Pascale SERVENT	M.	Claude CHARLOT
	M.	Michel FONGUE	Mme	Muriel GERMAIN
	Mme	Janine BAJON	M.	Patrick SAKOUMORI
	M.	Philippe BLAISE	Mme	Christiane SARIDJAN
	M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Magali MANUOHALALO
DATE D'AFFICHAGE 13.07.2023	M.	Bruno CAPY	Mme	Laurie HUMUNI
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Veylma FALAE
	M.	Marc LE LEIZOUR	M.	Emmanuel BERART
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	Eric MELTESALE
	Mme	Kimberley BARONI	M.	Bernard LAVANDIER

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	:	53	M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Christophe DELESSERT
			M.	Patrick GUILLON	Mme	Charlotte THAIWE
			Mme	Fabienne CHARDIGNY	Mme	Stéphanie PAIMAN
Nombre de présents	:	30	Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Laurène CASSAGNE
Nombre de votants	:	52	Mme	Françoise SUVE	M.	Makaokio FIHIPALAI
(22 procurations)			Mme	Vaimoé ALBANESE	M.	Daniel HINSCHBERGER
			Mme	Isabelle LAFLEUR	M.	Jérémie KATIDJO-MONNIER
			M.	Nicolas BRIGNONE	M.	Joseph BOANEMOA
			Mme	Cindy PRALONG	Mme	Christine LE SAINT
			Mme	Naïa WATEOU	Mme	Jeanne POELLABAUER
			M.	Luc BRUN	M.	Brice VIRIAMU-HURSTEL
			Mme	Valérie LAROQUE		

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023/ 805
attribuant des subventions à diverses associations œuvrant pour la cohésion sociale dans les
quartiers de Nouméa au titre de l'année 2023

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **20 JUIL. 2023**

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU la convention de fonctionnement F20-CA signé le 29 décembre 2020,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2023/210 du 23 février 2023 relative au budget principal primitif pour l'exercice 2023,

VU les courriers des associations en date du 22/08/2022, 22/03/2023, 29/03/2023, 07/04/2023, 11/04/2023, 13/04/2023, 04/05/2023, 05/05/2023,

VU la note explicative de synthèse n° 2023/90 du 30 juin 2023,

La commission de la solidarité, jeunesse, culture et sport entendue en séance du 5 juillet 2023,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Sont attribuées des subventions pour un montant total d'un million cinq cent sept mille (1 507 000F) francs CFP pour l'année 2023 aux associations suivantes :

LES ENFANTS DU BONHEUR DE DUCOS Organisation d'animations dédiées à la jeunesse sur le quartier de Ducos	300 000 francs CFP
GAYAK DU BENIN Mise en place d'activités et d'animations pour créer du lien entre les habitants de la rue Célières, quartier Aérodrome	150 000 francs CFP
ASSOCIATION BIEN-ETRE ET HARMONIE A TUBAND NC Développement de lien social par l'organisation de temps d'échanges et de convivialité sur le quartier de Tuband	107 000 francs CFP
ENSEMBLE POUR LE BIEN-ETRE DE TINDU Organisation de tournois sportifs, de vide-greniers et d'activités sur Tindu	150 000 francs CFP
TROIS UN QUATRE "CAPIEZ" Organisation de divers ateliers avec des jeunes en insertion sur Aérodrome	150 000 francs CFP

LES MAMANS DE MARCONIE

Développement de l'entraide au sein du quartier de Marconi par des animations et des sorties familiales

150 000 francs CFP

LES MAMANS ONIS

Soutien des familles en difficulté, organisation d'animations afin d'améliorer le lien social, rue Allègre, quartier Aérodrome

200 000 francs CFP

ASSOCIATION MWAKA GE

Organisation de diverses activités (marchés, tournois sportifs et journées récréatives) pour le bien être des habitants de Tina

300 000 francs CFP

ARTICLE 2 /

La dépense est imputable au budget principal de l'exercice 2023, au chapitre 65 «Charges de gestion courante».

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérécours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE **20 JUIL. 2023**

POUR EXTRAIT CONFORME

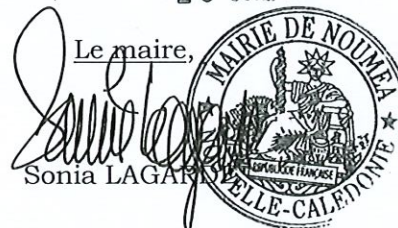
NOUMEA, LE **25 JUIL. 2023**

Le secrétaire de séance,



Kimberley BARONI

Le maire,



Sonia LAGARDE

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
D.F. (dont T.P.S.)	-	2
D.P.V.	-	1
MISE EN LIGNE	-	1

Mis en ligne le :

28 JUIL. 2023

Accusé

Objet de
SUBVENTIONS 2023 A A
NOUMEA

Date de transmission de

Date de réception de l'a
ré

Numéro de

Identifiant unique de

Date de dé

Acte transn

Nature de

Matière de